



ADMR PRAYSSAS	400,00
ADMR CASTELMORON	400,00
Amicale des Pompiers de Castelmoron	227.62
ANDAPEI	160,00
ASS AMIS DE ST JEAN	300,00
ASS CLIMATOLOGIE MOYEN GARONNE	77,00
ASS PARENTS ELEVES MONTPEZAT/ST SARDOS	300.00
ASS PECHE ET PISCICULTURE	300,00
Association COP T	50.00
C A U E 47	100,00
CCAS de Montpezat	3 000.00
COMITE FEMININ	100,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	270,00
FONDATION DU PATRIMOINE	100,00
INSTITUT PASTEUR	100,00
OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS	38,00
OUTIL EN MAIN	600,00
PAYSAGE ET PATRIMOINE	50,00
PREVENTION ROUTIERE	53,00
SOCIETE CHASSE	600,00
Comité des Fêtes	1 000,00
Trail – Animation Tourisme Loisirs	70.00
Association de la Bascule	160.00
Association les Producteurs du Moulin	160.00
Association le Nuage Rose	300.00
Faune Sauvage	100.00
<b>Association les Producteurs du Moulin Aide Exceptionnelle</b>	<b>100.00</b>

- Lors de la délibération concernant l'association des Amis de Saint Jean, Mme BORDES est sortie de la salle,
- Lors de la délibération concernant l'association des Paysans du Moulin, Mr GODEAS est sorti de la salle,
- Lors de la délibération concernant le Comité de Fêtes, Mr FLEURY est sorti de la salle,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Décide** à l'unanimité d'accorder une subvention pour 2024 suivant le tableau ci-dessus.

**Décide** d'accorder une aide exceptionnelle de 100.00 €, pour l'année 2024, à l'association des Producteurs du Moulin.



Fin de séance à 23 heures

Mme SEIGNOURET  
(Maire)

Mr SOULIE  
(Secrétaire de Séance)

Mr CARREGUES

Mr CABAS

Mr ROSSI

Mr FLEURY

Mme CALVET  
(Pouvoir à Mme REY)

Mme BOUCHET

Mme BORDES

Mme RALLIER

Mr RIEUCOS  
(pouvoir à Mme SEIGNOURET)

Mr BENOIST

Mme REY

Mr GODEAS

n° Délibération	Objet de la Délibération
35/2024	Subventions 2024 aux Associations